

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2018)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Une directive européenne inacceptable  
**Autor:** Métral, Gérard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-823328>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Gérard Métral préside la plus grande société de tir de Suisse.

Armes

## Une directive européenne inacceptable

### Cap Gérard Métral

Président, Société des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation (EAN), Genève

**L'**été a cette année démarré un peu vite, avec fin juin des températures caniculaires. Mais dans le même temps une actualité plus sombre se profile, sans surprise puisque annoncée depuis des mois, et qui nous menace directement – nous, possesseurs d'armes et tireurs.

Notre gouvernement a reçu les directives de Bruxelles concernant la nouvelle réglementation sur les armes demandée par l'Union Européenne (UE), et ses premières prises de position ont été de dire que les spécificités suisses avaient été prises en compte, et donc que les demandes de l'UE pouvaient être reprises, et donc que la loi suisse sur les armes devait être modifiée en conséquence.

C'est totalement inacceptable! Comme je l'ai déjà développé dans les différents discours que j'ai tenus devant notre Société, rien ne justifie un durcissement de la loi actuelle. Elle remplit tout à fait son rôle, et le très faible taux d'usages abusifs d'armes à feu est là pour le prouver.

La demande européenne a été formulée avec pour but proclamé de vouloir lutter contre le terrorisme. Jamais aucune loi n'empêchera un individu déterminé de se procurer les moyens lui permettant de commettre des horreurs qu'il juge nécessaires de nous infliger, que ce soit avec des armes blanches, des véhicules, des explosifs volés ou improvisés, ou des armes à feu que l'on trouve au marché noir. Et, conformément à la pratique de la « taqiya, » ou « art de la dissimulation, » préconisé par les militants islamistes, les terroristes potentiels sont parfaitement capables de se faire passer pour d'innocents citoyens et d'acquiescer tout à fait légalement les armes désirées pour commettre leurs méfaits; ce fut le cas de l'individu qui attaqua un fourgon de gendarmerie à Paris le 19 juin dernier.

Combattre une idéologie comme l'islamisme conquérant doit se faire en tarissant les sources que sont les financements colossaux que la péninsule arabique adresse aux mouvements d'obédience salafiste (expression « politiquement correcte, » car les Russes, eux, les nomment « wahabites, » ce qui est plus juste, et désigne l'origine du mal!). Tant que les pays d'Europe ne neutraliseront pas les pépinières d'extrémistes cultivées par les prêcheurs fanatiques formés dans les écoles d'Arabie, les actions terroristes continueront de se produire.

Le durcissement de notre loi sur les armes n'aura pour seul effet que de limiter un peu plus nos libertés et de porter atteinte à une de nos traditions les plus emblématiques.

Ainsi, soit notre gouvernement refuse de toucher à la loi actuelle, et l'UE s'en accommodera, soit il propose de la modifier, et un référendum sera lancé, auquel cas notre Société, j'en suis sûr, le soutiendra, et combattra de toute ses forces pour maintenir notre liberté.

*Pro Deo et Patria*

G. M.